



Fiche de Données de Sécurité

Mélange adhésif pour Ecotrap et Refill boards

Fiche signalétique du 10/6/2026, révision 3

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale: Mélange adhésif pour ecotrap rats/ecotrap rats plus/ecotrap quadro/quadro box/refil boards souris et rats/book refil/adhesive pour arbres fruitiers et produits personnalisés.

Code commercial: P-02004, P-02004B, P-02004G40, P-02004G40B, P-02104DIN, P-02004CIN, P-02013B, P-02048A, P-02148DIN, P-02031, P-02005, P-02019, P-02053, P-02054, P-02055 et codes personnalisés.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :

Mélange adhésif pour la production des pièges adhésifs pour souris et rats et pièges pour arbres fruitiers.

Catégorie de produit:

Adhésifs, enduits

Usages déconseillés :

Tous les usages qui ne sont pas inclus dans les usages identifiés.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

GEA SRL

Via A. B. Sabin, 31

20019 - Settimo Milanese (MI) - ITALIA

Tel: +39 02 33514890

Fax: +39 02 00665233

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

msds@geaitaly.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59

Société/Organisme : INRS

Numéros de téléphone pour urgences: 02/33514890 (disponible des 9.00 aux 18.00, du lundi au vendredi seulement pour assistance technique).

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

Le produit n'est pas considéré dangereux conformément au Règlement CE 1272/2008 (CLP).

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas considéré dangereux conformément au Règlement CE 1272/2008 (CLP).

Pictogrammes de danger:

Aucune

Mentions de danger:

Aucune

Conseils de prudence:

Aucune



Fiche de Données de Sécurité

Mélange adhésif pour Ecotrap et Refill boards

Dispositions spéciales:

Aucune

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

2.3. Autres dangers

Aucune substance PBT, vPvB ou perturbateurs endocriniens présent en concentration $\geq$ 0.1%

Autres dangers:

Aucun autre danger

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Qté	Nom	Numéro d'identif.	Classement par catégorie
$\geq$ 0.1% - < 0.25%	cyclohexane	Numéro 601-017-00-1 Index: CAS: 110-82-7 EC: 203-806-2 REACH No.: 01- 2119463273- 41	2.6/2 Flam. Liq. 2 H225 3.10/1 Asp. Tox. 1 H304 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315 3.8/3 STOT SE 3 H336 4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400 M=1. 4.1/C1 Aquatic Chronic 1 H410 M=1.

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion :

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement :

Aucun

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction



Fiche de Données de Sécurité

Mélange adhésif pour Ecotrap et Refill boards

Moyens d'extinction appropriés :

Gaz carbonique

écume

poudre

Eau pulvérisée

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Jet d'eau à haute pression

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver à l'eau abondante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également les paragraphes 8 et 13.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux:

Locaux correctement aérés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

cyclohexane - CAS: 110-82-7

- Type LEP: OEL - TWA: 700 mg/m³, 200 ppm

- Type LEP: TVL-ACGIH - TWA: 344 mg/m³, 100 ppm

- Type LEP: UE - TWA(8h): 700 mg/m³, 200 ppm

- Type LEP: ACGIH - TWA(8h): 100 ppm - Remarques: CNS impair

Valeurs limites d'exposition DNEL



Fiche de Données de Sécurité

Mélange adhésif pour Ecotrap et Refill boards

N.A.

Valeurs limites d'exposition PNEC

N.A.

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Lunettes de protection.

Protection de la peau:

Mettre vêtements de travail avec manches longues et chaussures de sécurité pour un usage professionnel de catégorie I (Ref. Reg. 89/686/ ECC et Reg. EN ISO 20344).

Protection des mains:

Mettre gants de protection.

Protection respiratoire:

En cas de dépassement de la valeur limite (es. TLV-TWA) de la substance ou d'une ou de plus substances présentes dans le produit, on conseille de se mettre une masque avec filtre A. Sa classe (1, 2 ou 3) devra être choisie en relation de la concentration limite d'utilisation. (rif. norma EN 14387). En cas de présence de gas ou des vapeurs de nature différente et/ou gas ou vapeurs avec particules (aérosol, fumées, brouillard, etc.), il faut utiliser des filtres de typologie combinée. L'utilisation des moyens de protection des voies respiratoires est nécessaire en cas les mesures techniques utilisées ne sont pas suffisantes pour limiter l'exposition du travailleur aux valeurs limites considérées. La protection donnée par les masques est limitée. Pour la correcte choix du dispositif de protection des voies respiratoires se référer à la Règlementation EN 529.

Risques thermiques :

Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun

Contrôles techniques appropriés

Aucun

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques
État physique:	Liquide	--	--
Couleur:	N.A.	--	--
Odeur:	Noisette	--	--
Point de fusion/point de congélation:	N.A.	--	--
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	N.A.	--	--
Inflammabilité:	N.A.	--	--
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	N.A.	--	--
Point d'éclair:	N.A.	--	--
Température d'auto-inflammation:	N.A.	--	--
Température de décomposition:	N.A.	--	--
pH:	N.A.	--	--
Viscosité cinématique:	N.A.	--	--
Hydrosolubilité:	Insoluble	--	--
Solubilité dans l'huile:	N.A.	--	--

Fiche de Données de Sécurité

Mélange adhésif pour Ecotrap et Refill boards

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	N.A.	--	--
Pression de vapeur:	N.A.	--	--
Densité et/ou densité relative:	0.83-0.93@ 20°C	--	--
Densité de vapeur relative:	N.A.	--	--
Caractéristiques des particules:			
Taille des particules:	N.A.	--	--

9.2. Autres informations

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques
Propriétés explosives:	Produit non explosif	--	--
Viscosité:	>20.5 mm ² /sec (40°C)	--	--
Propriétés comburantes:	Produit non oxidant	--	--

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable en conditions normales

10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

CYCLOHEXANE: il peut réagir violemment avec les oxidants forts et avec l'oxyde d'azote liquide. Il forme mélanges explosifs avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Éviter la surchauffe et toute source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

CYCLOHEXANE: caoutchouc butyle et naturel, néoprène, pvc, polyéthylène.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Par décomposition thermique ou en cas d'incendie, des gaz et vapeurs potentiellement nocifs pour la santé peuvent être libérés.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Informations toxicologiques sur le produit :

Mélange adhésif pour Ecotrap et Refill boards

a) toxicité aiguë

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

b) corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé

Fiche de Données de Sécurité

Mélange adhésif pour Ecotrap et Refill boards

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

e) mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

f) cancérogénicité

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

g) toxicité pour la reproduction

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

j) danger par aspiration

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

cyclohexane - CAS: 110-82-7

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 5000 mg/kg - Remarques: Method equivalent or similar to OECD Guideline 401.

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 2000 mg/kg - Remarques: Method equivalent or similar to OECD Guideline 402.

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 5540 ppm - Durée: 4h - Remarques: Method equivalent or similar to OECD Guideline 403.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbantes le système endocrinien:

Aucun perturbateur endocrinien présent en concentration $\geq 0.1\%$

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Mélange adhésif pour Ecotrap et Refill boards

Non classé pour les dangers pour l'environnement

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

cyclohexane - CAS: 110-82-7

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 4.53 mg/l - Durée h: 96 - Remarques:

Pimephales promelas. Metodo equivalente o similare a OECD Guideline 203.



Fiche de Données de Sécurité

Mélange adhésif pour Ecotrap et Refill boards

Point final: EC50 - Espèces: Crustacés = 0.9 mg/l - Durée h: 48 - Remarques: Daphnia magna. Metodo equivalente o similare a OECD Guideline 202.

Point final: EC50 - Espèces: Algues = 3.4 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: Pseudokircheneriella subcapitata. Metodo equivalente o similare a OECD Guideline 201.

b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: NOEC - Espèces: Algues = 0.9 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: Pseudokircheneriella subcapitata. Metodo equivalente o similare a OECD Guideline 201.

12.2. Persistance et dégradabilité

Mélange adhésif pour Ecotrap et Refill boards

Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Durée h: 13 - %: 77 - Remarques: (OECD Guideline 301 F).

cyclohexane - CAS: 110-82-7

Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Durée h: 13 - %: 77 - Remarques: % (OECD Guideline 301 F).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

cyclohexane - CAS: 110-82-7

3 3.44 - Remarques: 25°C (hansch C, Leo A and Hoekman D, 1995)

12.4. Mobilité dans le sol

N.A.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun perturbateur endocrinien present en concentration $\geq 0.1\%$

12.7. Autres effets néfastes

Aucun

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

Information supplémentaires sur l'élimination:

Les déchets de produits doivent être considérés comme spéciaux et non comme dangereux.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

N.A.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

N.A.

14.4. Groupe d'emballage

N.A.

14.5. Dangers pour l'environnement

N.A.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

N.A.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

N.A.

Fiche de Données de Sécurité

Mélange adhésif pour Ecotrap et Refill boards

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Règlement (EU) n° 2020/878

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)

Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/669 (ATP 11 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/1480 (ATP 13 CLP)

Règlement (EU) n° 2019/521 (ATP 12 CLP)

Règlement (EU) n° 2020/217 (ATP 14 CLP)

Règlement (EU) n° 2020/1182 (ATP 15 CLP)

Règlement (EU) n° 2021/643 (ATP 16 CLP)

Règlement (EU) n° 2021/849 (ATP 17 CLP)

Règlement (EU) n° 2022/692 (ATP 18 CLP)

Règlement (UE) 2023/707

Règlement (EU) n° 2023/1434 (ATP 19 CLP)

Règlement (EU) n° 2023/1435 (ATP 20 CLP)

Règlement (EU) n° 2024/197 (ATP 21 CLP)

Règlement (EU) n° 2024/2564 (ATP 22 CLP)

Règlement (EU) n° 2024/2865

Règlement (EU) n° 2025/1222 (ATP 23 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 40

Restrictions liées aux substances contenues:

Restriction 57

Restriction 75

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/UE (Seveso III)

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1

Aucun

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

Substances pour lesquelles une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée :

Aucune

Fiche de Données de Sécurité

Mélange adhésif pour Ecotrap et Refill boards

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Texte des phrases cités à la section 3:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classe de danger et catégorie de danger	Code	Description
Flam. Liq. 2	2.6/2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Asp. Tox. 1	3.10/1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Skin Irrit. 2	3.2/2	Irritation cutanée, Catégorie 2
STOT SE 3	3.8/3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition unique STOT un., Catégorie 3
Aquatic Acute 1	4.1/A1	Danger aigu pour le milieu aquatique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	4.1/C1	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

Paragraphes modifiés de la révision précédente:

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne

PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS:	Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP:	Classification, Etiquetage, Emballage.
DNEL:	Niveau dérivé sans effet.
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
ETA:	Estimation de la toxicité aiguë, ETA
ETAmélange:	Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)
GefStoffVO:	Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.



Fiche de Données de Sécurité

Mélange adhésif pour Ecotrap et Refill boards

GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWA:	Moyenne pondérée dans le temps
WGK:	Classe allemande de danger pour l'eau.



1. Titre court du scénario d'exposition 3: Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU 10: Formulation
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2: Formulation de préparations
Activité	Formulation, conditionnement et reconditionnement de la substance et de ses mélanges au cours d'opérations discontinues ou continues, y compris les opérations de stockage, de transfert de matériaux, de mélangeage, de pastillage, de compression, de granulation, d'extrusion, de conditionnement à grande et petite échelles, d'échantillonnage et de maintenance ainsi que les activités de laboratoire associées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Quantité utilisée	Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région:	17142 tonne(s)/an
	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	1714 tonne(s)/an
	Quantité annuelle par site	1714 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	1
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	300 jours/ an

PA100476_001

21/147

FR



Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Autre donnée. Autres informations	Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local: 10
	Autre donnée. Autres informations	Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local: 100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,025
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	2 .10-4
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	1 .10-4
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Eau	Si déchargement dans la station d'épuration domestique, fournir l'élimination nécessaire des eaux usées sur le site., Empêcher l'évacuation de substances non dissoutes vers la SEEU du site ou les récupérer dans la station. (Dégradation-effectivité: 96,6 %)
	Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Efficacité de dégradation	96,6 %
	Traitement des Boues	Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels., Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Méthodes d'élimination	Empêcher toute évacuation dans l'environnement dans le respect des prescriptions réglementaires.
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Méthodes de Récupération	La récupération externe et le recyclage des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14, PROC15		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à	Opérations de mélange (systèmes ouverts)	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission.(PROC4, PROC5)
PA100476_001		
22/147		FR



partir de la source vers le travailleur

avec la possibilité de création d'aérosol	
Transfert / déversement à partir de conteneurs	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission.(PROC8a, PROC8b, PROC9)
Production ou préparation ou articles par presse à tablettes, compression, extrusion ou pastillage	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).(PROC14)
Remplissage de fûts et de petits conditionnements	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).(PROC9)
Nettoyage et maintenance de l'équipement	Vidanger et laver à grande eau le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur l'équipement.(PROC8a, PROC8b)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

EUSES, ESVOC spERC 2.2.v1 a été utilisé pour évaluer l'exposition environnementale. Quand les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires recommandées sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les PNEC prévues et les ratios résultant de la caractérisation du risque doivent être inférieurs à 1.

Travailleurs

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire. Quand les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires sont suivies, les expositions ne doivent pas dépasser les DNEL prévues et les ratios de la caractérisation du risque doivent être inférieurs à 1.

4. Conseils à l'utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
L'efficacité d'épuration des eaux usées requise peut être atteinte au moyen de technologies sur site/hors site, soit seules soit associées.
L'efficacité d'épuration de l'air requise peut être atteinte au moyen de technologies sur site, soit seules soit associées.
Des informations plus détaillées relatives à l'étalonnage (scaling) et aux technologies de contrôle sont fournies dans la fiche d'orientation SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.
S'assurer que le système de ventilation est entretenu et vérifié régulièrement.

PA100476_001

23/147

FR